

**CARNET  
LÉGISLATIF**  
#6

MAI 2021

Guillaume  
**Gouffier-Cha**

DÉPUTÉ DU VAL-DE-MARNE

Fontenay-sous-Bois | Saint-Mandé | Vincennes

**Transformons le quotidien**



© DR

**P**lus d'un an après le début de l'épidémie du COVID-19, les mutations diverses que connaît ce virus nous ont obligé ces dernières semaines à prendre des mesures difficiles pour endiguer sa propagation et protéger le plus de vies possibles. Je tiens à saluer les efforts accomplis par chacune et chacun dans cette période. Je les sais difficiles et je comprends l'envie de sortir au plus vite de cette crise et de retrouver une vie sociale et des projets. Face à ce virus, nos personnels soignants qui sont en première ligne sont exemplaires dans leur engagement depuis le tout début et nous devons tout faire pour les soutenir et faciliter leur travail. Une nouvelle fois, je tiens ici à leur renouveler mes remerciements les plus sincères. Nous savons toutes et tous ce que nous leur devons.

Les efforts que nous avons faits paient et dans quelques semaines nous sortirons progressivement de l'état d'urgence sanitaire pour retrouver au fur et à mesure une vie normale. Nous devons demeurer sereins et unis durant cette période. Nous devons regar-

**« Nous devons  
demeurer sereins  
et unis durant  
cette période »**

der avec sérieux les données qui nous sont communiquées quotidiennement sur l'évolution de l'épidémie dans nos territoires, celles sur le suivi de la campagne de vaccination ou celles sur la production de vaccins. Rien n'est simple et je regrette de lire ou entendre quotidiennement celles et ceux qui dans cette crise n'ont pour seule activité que de raconter des idioties dans les médias afin de nourrir leurs ambitions personnelles ou de déverser leur haine. **Cette période est éprouvante pour nous toutes et nous tous, elle appelle à l'humilité et à nous concentrer sur celles et ceux qui font, à être à leurs côtés en soutien.**

Depuis le début de cette crise, l'État est totalement mobilisé aux côtés de celles et ceux qui sont touchés socialement et économiquement par cette crise. Il est également en soutien de tous les acteurs économiques qui voient leurs activités arrêtées ou fortement réduites. Et au-delà du soutien nous mettons tout en œuvre pour préparer la sortie de la crise et l'avenir avec le déploiement du plan de relance de 100 milliards d'euros, un plan qui s'inscrit lui-même dans le plan de relance adopté au niveau européen. Cette action, je la soutiens et je la salue.

**GUILLAUME GOUFFIER-CHA**

# Climat et résilience : des changements concrets pour une écologie en marche

Parfaitement conscients de l'urgence d'agir face à l'enjeu climatique, nous agissons depuis 2017 en faisant le choix de la confiance dans les acteurs de notre société et avec la volonté de leur donner les moyens d'agir. Le projet de loi Climat et résilience vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 d'au moins 40% par rapport à la situation de 1990. Des mesures qui, aux côtés du plan de relance de 30 milliards d'euros pour la transition écologique, vont transformer notre société en profondeur.



- ▶ Interdiction de la vente des voitures les plus polluantes d'ici 2030
- ▶ Création de parkings relais et de voies réservées au covoiturage



- ▶ Expérimentation d'un menu végétarien quotidien dans les cantines publiques



- ▶ Interdiction de la mise en location des logements classés G en 2025, F en 2028 et E en 2034
- ▶ Gel des loyers des passoires thermiques dès 2023
- ▶ Accompagnement renforcé grâce à d'importantes aides publiques pour la rénovation thermique



- ▶ Affirmation du rôle fondamental de l'éducation au développement durable du primaire au lycée



- ▶ Interdiction de construire des surfaces commerciales de plus de 10 000 m<sup>2</sup>
- ▶ Division par 2 du rythme d'artificialisation des sols



- ▶ Interdiction des vols domestiques en cas d'alternative en train de moins de 2h30
- ▶ Compensation carbone obligatoire de tous les vols domestiques d'ici 2024
- ▶ Encadrement des extensions des aéroports



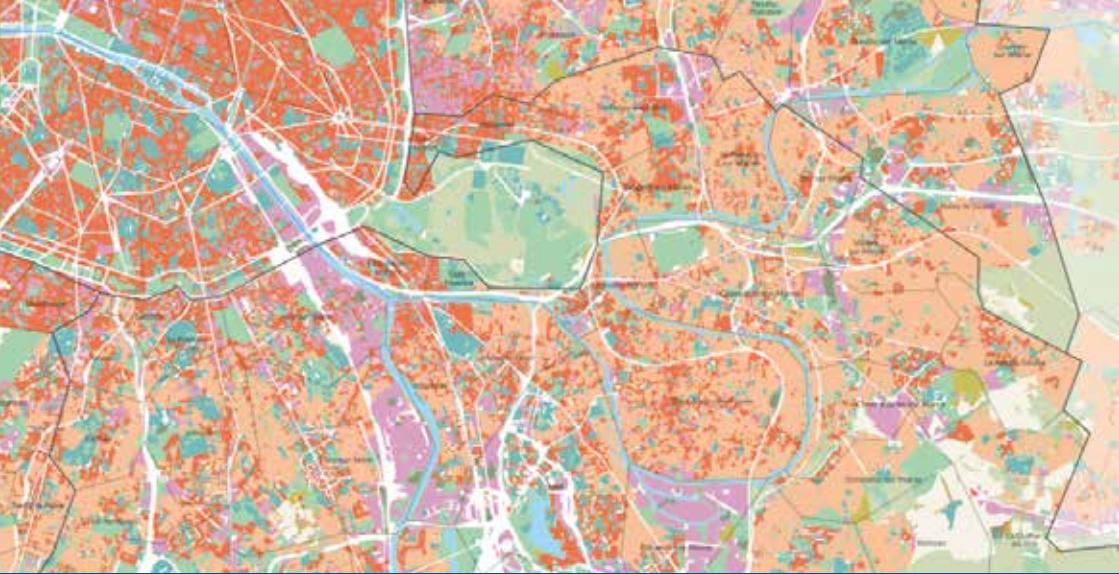
- ▶ Généralisation d'un « score climat » pour afficher l'impact environnemental des produits



## LA LOI CLIMAT PARLE VÉLO !

De nombreuses mesures d'importance finalement dans la loi

- ▶ Prime à la conversion ouverte à l'achat de vélos à assistance électrique
- ▶ Prime à la conversion devient prime à la mobilité durable dans les zones à faible émission
- ▶ Prime VAE élargie aux personnes morales pour acquérir un vélo-cargo
- ▶ Surbonus pour équiper les camions de détecteurs angles morts
- ▶ Des stationnements sécurisés pour les vélos dans les parkings relais
- ▶ Un programme génération vélo de 21 millions d'euros pour accélérer le « savoir rouler »



## Nous sommes tous métropolitains !

© IRP

**J**e crois au fait métropolitain et à la nécessité de mieux le structurer. Dans nos territoires, les sujets des transitions écologique et numérique, de lutte contre les pollutions, les mobilités, l'habitat ou l'attractivité ne peuvent être résolus par les communes ou même les départements seuls. Mais la Métropole ne s'y attelle pas. Nous devons disposer d'un espace métropolitain efficace.

### **Il y a urgence à débloquent la situation de la Métropole du Grand Paris tout en corrigeant plus fortement les inégalités fiscales entre les collectivités d'Île-de-France !**

Aujourd'hui la Métropole ne joue pas son rôle : c'est une assemblée de maires qui ne parvient pas à avancer sur trop de sujets, et qui se trouve dans une situation de blocage, d'invisibilité, d'imperceptibilité pour les citoyens renforçant les confrontations entre Paris et la Petite couronne. C'est pourquoi avec mon collègue Pacôme Rupin, député de Paris, nous avons déposé une proposition de loi qui vise à rediscuter de la construction métropolitaine, en procédant par étapes, pour aboutir, in fine, vers un périmètre régional.

Cette proposition de loi consolide la fiscalité et les moyens des établissements publics territoriaux (EPT) en les transformant en établissements

publics de coopération intercommunale de droit commun, dotés d'une fiscalité propre. Notre réforme passe aussi par la création d'un pôle métropolitain, structure plus souple de projet, qui ne rassemblerait pas 209 élus, comme la Métropole aujourd'hui, mais une quinzaine d'élus. Il s'agirait d'une structure efficace où seraient représentés les Territoires, les Départements et la Région, ce qui permettra de croiser les politiques publiques des uns et des autres, rôle que ne joue pas la Métropole aujourd'hui.

À côté des enjeux de gouvernance, il nous faut travailler à une réelle justice fiscale et à la lutte contre les inégalités. Aujourd'hui, la Métropole ne corrige en rien les disparités existantes.

L'État a aussi un rôle en présentant une vision cohérente de l'Île-de-France, qui représente 20% de la population et plus de 30% du PIB français. Nous bénéficions du plus grand chantier public européen avec le Grand Paris express. Il n'est pas possible que l'Etat reste sans vision d'avenir pour cette région-Capitale. Il faut certainement un haut-commissaire au Grand Paris, ou un ministre dédié, afin d'en finir avec les vaines querelles et les réflexes défensifs des uns et des autres.

**Les Grands Parisiens ne doivent plus attendre.**



# Mes combats pour l'égalité

## PAS D'OBSTRUCTION SUR L'IVG

Cet automne, nous avons adopté une proposition de loi transpartisane visant à renforcer l'accès à l'IVG, qui prévoit notamment l'allongement des délais légaux de 12 à 14 semaines de grossesse ou encore l'ouverture de la possibilité pour les sages-femmes de pratiquer des IVG instrumentales. Le Conseil Consultatif National d'Éthique a confirmé qu'il n'y a pas d'objection éthique à allonger le délai d'accès à l'IVG, il est important que la loi puisse être votée, malgré l'obstruction de quelques députés de droite.

## LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DANS LE MONDE

Le 2 mars 2021, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales qui augmente l'aide publique au développement à 0,55% du revenu national brut d'ici 2022. Au nom de la Délégation aux droits des femmes, j'ai porté des amendements visant à mettre l'accent sur l'importance de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes comme objectif transversal, ainsi que la mention d'une composition paritaire des principales instances chargées de l'aide publique au développement. Nous avons également porté des amendements instaurant l'IVG comme droit fondamental.

À la maison des femmes ▲  
de Saint-Denis en 2019.

## UN SERVICE PUBLIC DES PENSIONS ALIMENTAIRES

Jusqu'à présent, environ 30% des pensions alimentaires ne sont pas payées. Je suis aux côtés des familles monoparentales depuis le début de mon mandat et j'ai été co-auteur d'un rapport parlementaire sur le régime fiscal des pensions alimentaires pour la Délégation aux Droits des femmes. Le 1<sup>er</sup> janvier 2021 est entrée en vigueur la dernière étape du service public des pensions alimentaires, dorénavant accessible à tout parent séparé qui en fait la demande dès la fixation du montant de la pension.

## RENFORCER L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DE TOUTES LES FEMMES

La majorité a déposé le 8 mars un texte pour accélérer l'égalité professionnelle et économique entre les femmes et les hommes. Garantir la libre disposition de son revenu, faciliter le retour à l'emploi après un congé parental, agir sur le plafond de verre et donner plus de chances de financer son entreprise, voici quelques-uns des enjeux auxquels répond cette loi. Notre objectif est de régler un certain nombre de difficultés auxquelles les femmes sont confrontées et qui font que leur quotidien et leur vie économique, sont dégradés par rapport aux hommes.

# Transparence sur mes frais de mandat et mon agenda

Chaque année, je présente sur mon site internet de manière précise comment j'ai employé l'avance sur frais de mandat (AFM) que m'attribue l'Assemblée nationale pour exercer mon mandat de député.

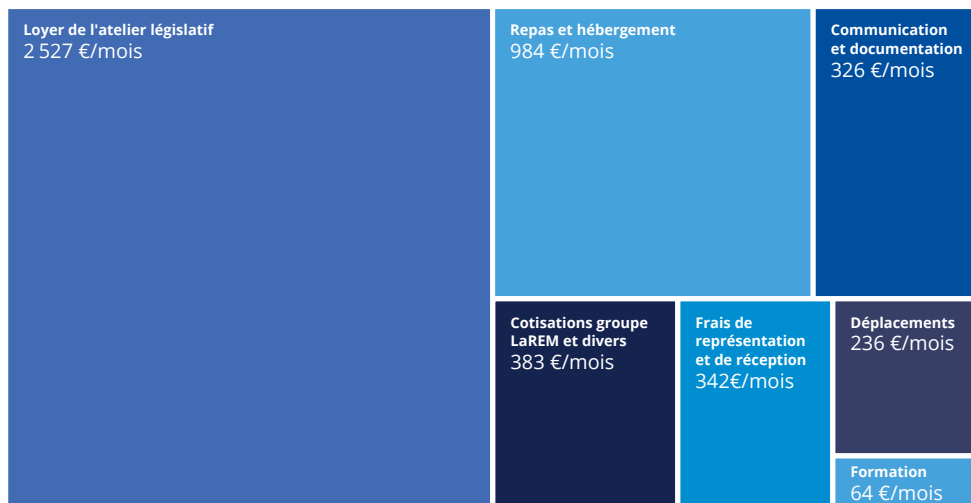
Comme chacun de mes collègues députés, je reçois chaque mois 5 373 euros pour couvrir mes frais de mandat comme la location de mon local, les événements que j'organise, les frais de restauration pour moi et mon équipe, mes déplacements hors Île-de-France ou les documents que je produis pour informer les citoyens sur mon activité, les gerbes de fleurs lors des cérémonies commémoratives ou bien encore les abonnements aux journaux par exemple. Pour information, je dispose d'une autre enveloppe de 21 700 euros annuels de dotation matérielle des députés pour couvrir les frais de

téléphonie, d'affranchissement, de taxi et d'hébergement à l'Assemblée (dépenses internes à l'Assemblée nationale) et d'une enveloppe pour rémunérer mes collaboratrices parlementaires. Ces enveloppes ne peuvent bien entendu en aucun cas être utilisées à d'autres fins. Comme rémunération personnelle, je perçois une indemnité parlementaire, identique pour tous les députés, d'un montant net mensuel de 5 618 euros avant impôt. Je ne perçois pas d'autres revenus à côté de cette indemnité.

Mes comptes 2020 ont été validés par un expert comptable et le déontologue de l'Assemblée nationale. En 2020, le total des dépenses sur l'AFM a été de 60 524 euros, ce qui est 3 000 euros de moins qu'en 2019.

**Vous pouvez également retrouver toutes les semaines mon agenda en ligne !**

## Composition de mes frais de mandat en 2020



POUR EN SAVOIR PLUS

[guillaume.gouffier-cha@assemblee-nationale.fr](mailto:guillaume.gouffier-cha@assemblee-nationale.fr) | [www.guillaume.gouffier-cha.fr](http://www.guillaume.gouffier-cha.fr)

[@G\\_GouffierCha](https://twitter.com/G_GouffierCha) [@GouffierChaDepute](https://www.facebook.com/GouffierChaDepute) [@GouffierCha](https://www.instagram.com/GouffierCha)